



**Description de la certification professionnelle BP Esthétique Cosmétique Parfumerie**

Code de la fiche RNCP : **RNCP39291** (remplace RNCP34671) consultable sur [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Niveau de qualification : Niveau 4

Code NSF : 336 : Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode : 42032 : Esthétique soin corporel

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

**Arrêté du 05 juin 2019** portant création de la spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance NOR : MENE1916509A ; Parution au JO/BO : 03/07/2019

**Objectifs de la formation BP Esthétique Cosmétique Parfumerie ECP**

**Prestations de beauté et de bien-être visage et corps (Pôle 1)**

Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage

Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps

Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles

Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils

Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie ongulaire

Conduire une prestation UV

**Relation client - Valorisation et animation de l'entreprise (Pôle 2)**

Accueillir et prendre en charge la clientèle ; Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle ; Animer un lieu de vente, des journées de promotion ; Évaluer la satisfaction de la clientèle.

**Vie et gestion de l'entreprise (Pôle 3) :** Organiser et planifier l'activité de l'entreprise ; Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer ; Gérer l'entreprise

**Public concerné par la formation BP Esthétique Cosmétique Parfumerie ECP en apprentissage**

Formation accessible à tout public de plus de 16 ans.

**Prérequis, aptitudes et compétences pour accéder à la formation BP ECP en apprentissage**

Être titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Ou avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans un emploi en rapport avec la finalité du BP ECP.

**Procédures d'admission pour accéder à la formation BP ECP en apprentissage**

Pour accéder à cette formation par apprentissage, vous devez être titulaire d'un contrat d'apprentissage.

Soit vous avez déjà été retenu par une entreprise, soit le CFA peut vous aider dans votre recherche.

Pour cela, vous devez au préalable nous rencontrer lors d'un entretien personnalisé, sur rendez-vous, muni d'un CV et d'une lettre de motivation présentant votre projet professionnel.

**Délai d'accès à la formation BP Esthétique Cosmétique Parfumerie en apprentissage**

Le cycle de formation débute au mois de septembre. Il est toutefois possible de s'inscrire tout au long de l'année.

**Effectifs apprenants par session**

Minimum 6 apprenants, maximum 20.

**Modalité d'enseignement**

Formation entièrement en présentiel. Alternance entre formation au CFA et formation en entreprise

**Modalités et moyens pédagogiques**

Cours théoriques, ateliers de pratique professionnelle, études de cas. Les cours sont dispensés à l'aide de moyens pédagogiques performants. Les formateurs commentent des schémas en couleur, des tableaux clairs et lisibles, des vidéos, facilitant ainsi la compréhension et la mémorisation des informations.

**Moyens d'encadrement pédagogique**

Formateurs diplômés et expérimentés dans leurs domaines respectifs. Voir organigramme sur le site du CNAT.

**Moyens techniques et pédagogiques**

4 salles de classe avec équipement multimédia (vidéo projecteur, ordinateur, connexion internet) ;

2 salles de pratique esthétique, l'une équipée de 12 lits d'esthétique, 2 points d'eau, douche, appareils de soin du visage et d'épilation ; l'autre équipée de 6 lits d'esthétique, lavabo, appareils de soin du visage et d'épilation.

**Modalités d'évaluation au cours de la formation**



Evaluations régulières tout au long de la formation, pour valider l'atteinte des objectifs pédagogiques, lors d'évaluations écrites, orales et pratiques notées ou simplement évaluées. Édition de deux bulletins semestriels. Nous organisons au minimum 2 mises en situation d'examen pour vous préparer et vous entraîner aux épreuves ponctuelles finales.

### Modalités d'individualisation et de suivi au cours de la formation

Positionnement en amont de l'entrée en formation.

Entretiens et remédiations avec les formateurs et le référent pédagogique.

Feuilles de présence. Questionnaires de satisfaction de rentrée, en cours, et de fin de formation.

### Validation en fin de formation

Inscription par le CFA CNAT et présentation obligatoire des épreuves de l'examen officiel du BP ECP organisé par le ministère de l'Éducation Nationale, au cours des mois de mai et juin : la forme de passage globale est obligatoire pour un candidat apprenti : toutes les épreuves de l'examen sont présentées en fin de 2<sup>ème</sup> année. Délivrance par le certificateur du relevé de notes, et en cas de succès, du diplôme officiel du BP ECP.

En outre, le CNAT remet un questionnaire de satisfaction et un certificat de réalisation de la formation mentionnant le nombre de mois de formation suivies.

### Débouchés et perspectives d'évolution

A l'issue de la formation, les candidats qui auront validé leur diplôme du BP ECP (niveau 4) pourront :

**Poursuivre leurs études :** BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie ; Brevet de maîtrise Esthétique

**Travailler :** Esthéticienne hautement qualifiée ; Chef(fe) d'entreprise ou directeur(trice) ou gérant(e) ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé ; Animateur(trice) de vente auprès de la clientèle ; Conseiller(ère) en image

### Dispenses et passerelles possibles

Si vous êtes déjà **titulaire d'un diplôme** de niveau 4 minimum (BAC ou équivalent), alors au cours de votre formation comme à l'examen du BP, vous pouvez être dispensé de certaines matières et épreuves d'enseignement général : voir tableau des dispenses à l'examen, en page 6.

Si vous êtes déjà **titulaire d'un ou plusieurs blocs de compétences du BP ECP** alors vous pouvez préparer uniquement les blocs de compétences manquants pour l'obtention du diplôme.

### Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

Décret n° 2017-790 du 5 juin 2017 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du brevet professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

(...) Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences (note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou validation des acquis de l'expérience) peut être dispensé des épreuves correspondantes.

### Lieu et horaires de la formation

La formation se déroule au CFA CNAT, 5 boulevard Marcel Paul – 13500 MARTIGUES

De 08h45 à 12h00 et de 13h15 à 16h30 ou 17h30 pour les cours au CFA, selon un calendrier de l'alternance.

### Accessibilité de la formation

Les candidats à la formation qui se trouvent en situation d'handicap peuvent accéder à la formation sous réserve que l'on puisse adapter la formation à leur handicap, nous contacter au préalable.

Les locaux du CNAT sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.

### Tarifs de la formation et frais de matériel professionnel pour une formation en apprentissage

Les frais de formation sont entièrement financés par l'OPCO EP : reste à charge pour l'apprenti : 0€.

Les frais de 1<sup>er</sup> équipement professionnel sont financés par l'OPCO EP à hauteur de 500€.

Possibilité d'un reste à charge pour l'apprenti de maximum 200€.

### Durée et dates de la formation en apprentissage

**Durée** totale maximale (contrat de 24 mois) : 3640 heures dont 2840 heures en entreprise et 800 heures en CFA.

**Dates** : de début septembre N à fin juin N+2 pour une formation sur 2 ans.

La durée et les dates de la formation sont indicatives et seront précisées en fonction de votre positionnement.

### Contact Monsieur ARNAUD, Directeur, au 04 42 42 12 48 (répondeur) ou par mail [ecole.cnat@gmail.com](mailto:ecole.cnat@gmail.com)



Programme de la formation BP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Conforme au référentiel de la certification professionnelle BP ECP, Fiche RNCP n°39291.

☞ **RNCP39291BC01 – Bloc de compétences n°1\_Unité U1**

**Prestations de beauté et de bien-être visage et corps**

**C11 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage**

C11.1 Élaborer un programme de soins esthétiques spécifiques du visage

C11.2 Réaliser des soins esthétiques spécifiques du visage, du cou et du décolleté en utilisant : - des techniques manuelles ; - des produits cosmétiques ; - des appareils.

**C12 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps**

C12.1 Élaborer un programme de soins esthétiques du corps

C12.2 Réaliser des soins esthétiques du corps en utilisant : - des techniques manuelles ; - des produits cosmétiques ; - des appareils.

C12.3 Réaliser une épilation du maillot intégral

**S1 - Savoirs associés aux prestations de beauté et de bien-être visage et corps**

S1.1 Savoirs associés liés aux techniques de soins esthétiques du visage et du corps

**S1.1.1 BIOLOGIE**

S1.1.1.1 Organisation du corps humain : - os, muscles du corps ; - articulation et mobilité du squelette.

S1.1.1.2 Physiologie du muscle strié squelettique

S1.1.1.3 Constituants de la matière vivante : - eau ; - éléments minéraux ; - vitamines

S1.1.1.4 La cellule : organisation de la cellule ; structure de la membrane plasmique ; cycle cellulaire et mitose.

S1.1.1.5 Les tissus : les épithéliums : revêtement et glandulaires ; les tissus conjonctifs.

S1.1.1.6 La cellulite.

S1.1.1.7 Le système tégumentaire, la peau.

S1.1.1.8 Les annexes cutanées : la glande sébacée ; la glande sudoripare eccrine ; la glande sudoripare apocrine.

S1.1.1.9 Caractéristiques de l'appareil unguéal

S1.1.1.10 Le système endocrinien

S1.1.1.11 La glande mammaire

S1.1.1.12 Anatomie et physiologie du système vasculaire et lymphatique ; La vascularisation cutanée.

S1.1.1.13 Le système nerveux : système de la vie végétative ; système nerveux cérébrospinal.

S1.1.1.14 Les différents types et état de peaux : normale, grasse, alipidique ; déshydratée, sensible

S1.1.1.15 Le vieillissement cutané

S1.1.1.16 Les principales dermatoses du corps

S1.1.1.17 Les dermatoses des ongles

S1.1.1.18 Bio contamination et prévention : Étude de quelques micro-organismes pouvant présenter un risque infectieux en esthétique cosmétique.

**S1.1.2 TECHNOLOGIE**

S1.1.2.1 Installation du poste de travail en soin visage et en soin corps

S1.1.2.2 Techniques de soins esthétiques spécifiques visage, cou et décolleté

S1.1.2.3 Techniques de soins corps

S1.1.2.4 Techniques d'épilation du maillot intégral

S1.1.2.5 Épilation durable

S1.1.2.6 Produits cosmétiques : produits de soins spécifiques visage ; Produits de soins corps

S1.1.2.7 Les appareils de soins esthétiques ; les appareils de stérilisation ; les appareils et matériels pour l'observation

**C13 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles**

C13.1 Valoriser l'image de la personne

C13.2 Élaborer un projet de maquillage visage et/ou ongles

C13.3 Réaliser des maquillages pour un événement

C13.4 Réaliser des prestations d'auto-maquillage

C13.5 Réaliser des maquillages fantaisies sur les ongles

**S1.3.1 Savoirs associés Arts Appliqués liés au maquillage du visage et des ongles**

S1.3.1.1 Moyens d'expression graphique et chromatique

S1.3.1.2 Moyens de représentation : principe de construction et de proportion et représentation du visage

**Organisme de formation CNAT - Centre National des Arts Techniques**



S1.3.2 Savoirs associés liés au maquillage du visage et des ongles

S1.3.2.1 TECHNOLOGIE

S1.3.2.1.1 Installation du poste de travail en maquillage visage et/ou ongles

S1.3.2.1.2 Techniques de maquillages : évènements (sauf maquillage artistique) ; auto-maquillage

S1.3.2.1.3 Maquillage permanent

S1.3.2.1.4 Techniques de maquillages fantaisies sur les ongles : décors d'ongles et motifs

S1.3.2.2 Savoirs associés Arts Appliqués liés au maquillage des ongles : motifs sur les ongles

**C14 : Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils**

C14.1 Réaliser : la permanente et/ou le rehaussement des cils ; l'extension des cils

**S1.4 Savoirs associés liés à l'embellissement des cils**

S1.4.1 TECHNOLOGIE

S1.4.1.1 Installation du poste de travail pour les techniques d'embellissement des cils

S1.4.1.2 Techniques de permanente, de rehaussement et d'extension des cils

S1.4.1.3 Les produits utilisés pour l'embellissement des cils

S1.4.1.4 Les instruments et accessoires pour l'embellissement des cils

**C15 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie ongulaire**

C15.1 Réaliser : un soin esthétique spécifique ongles ; des soins spécifiques des mains ; des soins spécifiques des pieds ; des techniques de prothésie ongulaire

**S1.5 Savoirs associés liés aux soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie ongulaire**

S1.5.1 TECHNOLOGIE

S1.5.1.1 Installation du poste de travail pour les techniques liées aux ongles, mains et pieds

S1.5.1.2 Techniques de soins spécifiques des ongles, des mains et des pieds

S1.5.1.3 Techniques de prothésie ongulaire

S1.5.1.4 Les produits utilisés : produits de soins spécifiques des ongles, des mains et des pieds ; produits pour la prothésie ongulaire

S1.5.1.5 Les appareils et instruments utilisés lors : des soins spécifiques des ongles, des mains et des pieds ; de prothésie ongulaire

**C16 : Conduire une prestation UV**

C16.1 Conduire une prestation UV

**S1.6 Savoirs associés liés à la conduite d'une prestation UV**

S1.6.1 BIOLOGIE TECHNOLOGIE liées à la conduite d'une prestation UV

S1.6.1.1 La mélanogénèse ; les nævi.

S1.6.1.2 La nature physique des rayonnements ultraviolets : UVA, UVB, UVC

S1.6.1.3 Les ultraviolets naturels et les ultraviolets artificiels : le rayonnement solaire et le contexte géographique ; les sources artificielles et leurs différentes caractéristiques

S1.6.1.4 Les réactions de la peau aux rayonnements ultraviolets : l'érythème solaire ou coup de soleil ; le bronzage

S1.6.1.5 Les risques liés à l'exposition aux ultraviolets, comprenant notamment : les photo dermatoses ; les réactions photo toxiques et photo-allergiques ; le vieillissement photo-induit ; les cancers cutanés et photo-induits : les risques pour l'œil

S1.6.1.6 Les règles générales en matière de photoprotection

S1.6.1.7 Les recommandations et normes en vigueur en matière d'exposition aux ultraviolets

S1.6.1.8 La réglementation française relative aux appareils utilisant des rayonnements ultraviolets : les catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets ; les obligations relatives à la réglementation actuellement en vigueur

S1.6.1.9 Les risques professionnels et la prévention de ceux-ci, liés à l'utilisation des appareils utilisant des rayonnements ultraviolets

**S1.7 Savoirs associés de physique et chimie appliquées liés au pôle 1**

S1.7.1 PHYSIQUE APPLIQUEE

S1.7.1.1 Électricité : Notions d'intensité et de tension ; unités associées ; Conducteurs et isolants ; notion de résistance ; unité ; Loi d'Ohm ; effet Joule ; Puissance ; énergie ; unités associées

S1.7.1.1.1 Régime continu : Cas des solutions ioniques : électrolyse, conductivité ; Applications en esthétique : ionisation et électrocoagulation, désincrustation, épilation par électrolyse ; précautions d'utilisation



S1.7.1.1.2 Régime variable : Production ; Distribution ; Grandeurs caractéristiques ; Puissance et énergie ; Unités associées ; Protection des installations ; Effets différenciés selon la fréquence : courants de basse, moyenne et haute fréquence. Courants excito-moteurs

S1.7.1.2 Les ondes : Définition ; célérité ; Grandeurs caractéristiques des ondes périodiques : fréquence, période, longueur d'onde

S1.7.1.2.1 Rayonnements électromagnétiques : La lumière ; énergie associée au photon ; Les différents domaines de fréquences : X, UV, Visible, IR... ; Les sources et les rayonnements laser ; Notions sur la propagation de la lumière ; phénomènes de réflexion, réfraction, absorption, diffusion, transmission

S1.7.1.2.2 Les ultrasons : définitions d'une onde mécanique et d'une onde ultrasonore

S1.7.1.3 Les fluides : Rappels des notions de force et de pression ; Tension superficielle ; définition, mise en évidence expérimentale ; Applications : rôle des émulsionnants

## S1.7.2 CHIMIE APPLIQUEE

S1.7.2.1 L'eau solvant et milieu réactionnel : propriétés physico-chimiques : solvant polaire ; propriétés physiques : changements d'état ; masse volumique ; viscosité

S1.7.2.2 Propriétés chimiques : solvant dissociant et ionisant. Dissolution de composés ioniques dans l'eau ; Composition d'un système chimique : notion de concentration d'un soluté dans une solution

S1.7.2.3 Traitements de l'eau : Adoucissement d'une eau naturelle ; Procédés de purification

S1.7.2.4 Réactions acido-basiques : Autoprotolyse de l'eau ; Échelle de pH ; mesure du pH ; Solutions aqueuses d'acide fort et d'acide faible ; Solutions aqueuses de base forte et de base faible ; Réaction d'une solution aqueuse d'acide fort ou d'acide faible avec une solution de base forte

S1.7.2.5 Réactions d'oxydo-réduction : Exemples d'oxydants et de réducteurs utilisés en cosmétologie ; Réaction d'oxydo-réduction ; Étude particulière de quelques couples oxydant-réducteur utilisés en cosmétologie dans l'application de certaines techniques (permanente de cils)

S1.7.2.6 Quelques constituants minéraux : Corps simples ; Oxydes ; « Sels »

S1.7.2.7 Composés organiques : structures et principales réactions : Les alcanes ; Les alcènes ; Les composés organiques oxygénés ; Les alcools ; Les aldéhydes, cétones, éthers ; Les acides carboxyliques et les dérivés ; Les composés organiques azotés ; Les silicones

## ☞ **RNCP39291BC02 – Bloc de compétences n°2\_ Unité U2 : Relation client, valorisation et animation de l'entreprise**

C21 Accueillir et prendre en charge la clientèle

C22 Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle

C23 Animer un lieu de vente, des journées de promotion

C24 Évaluer la satisfaction de la clientèle

S2 Savoirs associés à la relation client, à la valorisation et à l'animation de l'entreprise

S3 Savoirs associés à la vie et à la gestion de l'entreprise

## ☞ **RNCP39291BC03 – Bloc de compétences n°3\_ Unité U3 : Vie et gestion de l'entreprise**

C31 Organiser et planifier l'activité de l'entreprise

C32 Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer

C33 Gérer l'entreprise

## ☞ **RNCP39291BC04 – Bloc de compétences n°4\_ Unité U4 : Expression et connaissance du monde**

Français et histoire-géographie. Arrêté du 8 février 2016 (BOEN n°11 du 17 mars 2016)

Produire et analyser des discours de nature variée. Produire et analyser des supports utilisant des langages différents. Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports. Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

## ☞ **RNCP39291BC05 – Bloc de compétences n°5\_ Unité U5 : Langue vivante**

Arrêté du 8 février 2016 (BOEN n°11 du 17 mars 2016)

Compétences de niveau B1+ du CECRL : S'exprimer oralement en continu ; Interagir en langue étrangère ;

Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.



## Règlement d'examen du Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie

Brevet professionnel Spécialité Esthétique Cosmétique Parfumerie Arrêté de création du 05 juin 2019 1 <sup>ère</sup> session : juin 2021			Catégories du candidat : <b>Apprentis (CFA et SA non habilités)</b> <b>Formation professionnelle continue</b> (Organismes de formation privés)	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée
<b>Domaine professionnel</b>				
<b>E1 : Prestations de beauté et de bien-être visage et corps</b> - Etude de situations professionnelles - Techniques esthétiques + démonstration	U10	13	Ponctuel Epreuve écrite Epreuve pratique et orale	3h00 (100 points) 4h30 (160 points)
<b>E2 : Relation client, valorisation et animation de l'entreprise</b> - Relation client et valorisation de l'entreprise - Relation client et animation de l'entreprise	U20	7	Ponctuel Epreuve écrite Epreuve orale	1h30 (20 points) 0h50 (120 points)
<b>E3 : Vie et gestion de l'entreprise</b>	U30	5	Ponctuel Epreuve écrite	3h00
<b>Domaine Connaissances Générales</b>				
<b>E4 : Expression et connaissance du monde</b>	U40	3	Ponctuel Epreuve écrite	3h00
<b>E5 : Langue vivante</b>	U50	1	Ponctuel Epreuve orale	0h20
<b>Total général</b>		29	<b>Calcul de la moyenne générale /20</b>	

🏠 **Conditions d'obtention du diplôme :** Pour réussir son examen il faut obtenir la moyenne la moyenne générale.

🏠 **Dispenses possibles à l'examen du BP (Arrêté du 8-8-1994 modifié par l'arrêté du 11-06-2021)**

Titulaire du diplôme	BAC général ou BAC techno	BAC PRO ou BP	BTS et diplôme national de l'enseignement supérieur	Brevet de technicien	Diplôme des métiers d'arts et diplôme supérieur d'arts appliqués	Certification délivrée dans un état membre de l'union européenne classée au moins au niveau 5
Expression et connaissance du monde	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense **
Langue vivante	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense **

\* Les certifications doivent être rédigées en français ou traduites par un traducteur assermenté et comprendre au moins une épreuve en langue française ou bien le candidat justifie d'une qualification en langue française du niveau B1+